

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP 2300

DANS CE NUMÉRO

---

Edition du  
05 octobre 2020

**Initiative «de limitation» balayée, chantier ouvert** (Jean-Daniel Delley)

Rendre acceptable le projet d'accord institutionnel est à portée de main des partenaires sociaux

**Le pourquoi et le comment des assemblées citoyennes (1/2)** (Dimitri Courant | Alice El-Wakil)

L'expérience montre le potentiel des assemblées citoyennes et la nécessité d'une mise en œuvre réfléchie

**Portrait de l'auteur en saltimbanque** (Catherine Dubuis)

Une lecture des réflexions de Jérôme Meizoz sur la place et le rôle de l'artiste dans nos sociétés libérales

**Cancer du sein: des artistes et des œuvres** (Pierre Jeanneret)

Un parcours de l'exposition Des seins à dessein, proposée par la fondation Delacrétaaz à l'Espace Arlaud à Lausanne

# Initiative «de limitation» balayée, chantier ouvert

Rendre acceptable le projet d'accord institutionnel est à portée de main des partenaires sociaux

Jean-Daniel Delley - 01 octobre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37510>

On peut certes se réjouir du rejet de l'initiative populaire dite «*de limitation*», visant en réalité la fin de la libre circulation des personnes. Mais pas trop tout de même. Près de 40 % du corps électoral ont soutenu ce qui devait conduire à l'érosion des accords bilatéraux. Et seuls 16 % seraient prêts à ratifier l'accord-cadre que réclame Bruxelles, indispensable à la poursuite et au développement de nos relations avec l'Union européenne.

C'est dire que nous sommes encore loin de disposer des éléments juridiques et institutionnels propres à formaliser et stabiliser notre appartenance au marché unique.

D'autant plus que la belle unanimité qui a permis de contrer l'initiative de l'UDC s'est éclipsée à l'issue de la votation de dimanche dernier. Si certaines organisations économiques comme Swissmem (industries des machines) prônent une ratification rapide de l'accord institutionnel, d'autres - les syndicats et l'Usam (arts et métiers) notamment penchent pour une renégociation.

Le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard, exige même que les mesures d'accompagnement soient exclues de cet accord. Avant même la récente votation, l'ancien conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a mis en question le mécanisme de résolution des conflits, une atteinte inacceptable à la souveraineté helvétique, il est rejoint sur ce point par le président du PDC. Bref une belle [cacophonie](#).

## Le beurre et l'argent du beurre

Sur la souveraineté tout d'abord. La critique ne tient pas la route pour peu qu'on comprenne ce qui est en jeu. La Suisse a demandé de participer au marché unique. S'offusquer du rôle qui reviendrait à la Cour européenne de justice dans le règlement des litiges, c'est ignorer ce statut de demandeur.

C'est comme si Paul sollicitait une place dans un jeu dont les règles ont été établies préalablement et refusait de les respecter. La Suisse, avec la mise en place d'un tribunal arbitral, a déjà obtenu une procédure ad hoc dont ne bénéficient pas les membres de l'UE.

Sur les autres points de l'accord contestés ensuite. La citoyenneté européenne qui ouvre des droits sociaux aux ressortissants de l'Union résidant en Suisse n'est pas mentionnée dans le projet d'accord. Oui mais, rétorquent les critiques, Bruxelles en exigera assurément l'application ultérieurement. C'est possible, mais alors nous la négocierons et la refuserons le cas échéant. On ne peut dans un tel accord figer toutes les situations possibles et imaginables dans les prochaines décennies.

Quant aux aides publiques, elles énervent les cantons dont les banques bénéficient d'une garantie de l'État. Or cette garantie n'a plus de raison d'être ([DP 2246](#)).

## Mesures d'accompagnement, ça grince

Les mesures d'accompagnement enfin qui cristallisent les critiques. Elles ont à coup sûr facilité l'acceptation de l'accord sur la libre circulation des personnes, préservant le marché du travail helvétique d'une sous-enchère salariale et garantissant le respect des standards sociaux. Mais ici il faut bien distinguer de quels travailleurs on parle.

Les travailleurs détachés tout d'abord, autorisés à exercer leur activité durant trois mois sur le territoire suisse (norme intra européenne : douze mois). Les syndicats s'arqueboutent sur le délai de 8 jours, intervalle entre l'annonce du travail à effectuer et son exécution.

Ils tiennent également dur comme fer à la caution imposée aux entreprises étrangères, garantie financière pour le cas où ces dernières

seraient sanctionnées pour non-respect du droit du travail.

Bruxelles considère à juste titre que ces mesures instituent un protectionnisme déguisé, destiné à décourager la venue des artisans du Bade-Wurtemberg, par exemple. Un délai de quatre jours ouvrables devrait suffire et la solution autrichienne pourrait remplacer l'exigence de la caution : rendre le donneur d'ordre suisse responsable des éventuelles violations des conditions de travail de l'entreprise qu'il a commanditées.

Les travailleurs européens, frontaliers ou résidents ensuite. Bruxelles insiste sur l'égalité de traitement de tous les salariés, indigènes et communautaires. À cet égard, la Suisse dispose des moyens propres à combattre les sous-enchères de tous ordres, sans faire porter le poids des exigences et des contrôles sur les seuls travailleurs communautaires.

### **Faire ce qu'il faut faire**

En premier lieu il s'agit de multiplier les

conventions collectives de travail (CCT) qui couvrent actuellement moins de la moitié des salariés, trop souvent sans fixation d'un salaire minimum, et d'en faciliter la déclaration de force obligatoire; d'augmenter le nombre des contrats-type avec salaire minimum dans les branches sans CCT; de renforcer la protection des travailleurs âgés contre les licenciements; de renforcer les contrôles du respect de ces conventions, trop de cantons ne prenant pas au sérieux cette tâche.

Voilà à quoi les partenaires sociaux devraient sans tarder se consacrer, car l'accord-cadre n'a aucune chance en votation populaire sans mesures d'accompagnement efficaces: trouver des solutions helvétiques plutôt que de revendiquer des concessions que l'Europe ne nous accordera pas.

À défaut, les accords bilatéraux perdront progressivement de leur substance, et avec eux les mesures d'accompagnement. Une évolution qui nuira aussi bien aux salariés qu'aux entreprises.

## **Le pourquoi et le comment des assemblées citoyennes (1/2)**

L'expérience montre le potentiel des assemblées citoyennes et la nécessité d'une mise en œuvre réfléchie

---

*Dimitri Courant | Alice El-Wakil - 29 septembre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37489>*

Tirer au sort des gens ordinaires pour discuter de questions politiques complexes et offrir des recommandations: c'est ce que mettent en place les assemblées citoyennes.

Une assemblée sélectionnée de manière aléatoire a vu le jour les 24 et 26 septembre dernier dans le canton de Genève, où le [Forum Citoyen](#) sur l'aménagement des lieux de vie a été lancé.

En novembre 2019, le [premier panel](#) tiré au sort s'est réuni durant deux week-ends à Sion afin de rédiger un rapport sur l'initiative pour des

logements abordables. Ce dernier, distribué à l'ensemble des citoyennes et citoyens de la ville, visait à faciliter leur prise de décision informée. À Neuchâtel, une assemblée est envisagée pour appuyer le projet de [fusions de communes](#). Et le mouvement [Extinction Rebellion](#) en réclame une pour trouver des solutions à l'urgence climatique.

Ces processus politiques constituent une «*innovation démocratique*», selon la terminologie des politologues. Toujours plus demandée, on en retrouve dans de [nombreux pays](#). En [Angleterre](#), par exemple, une

assemblée a été organisée pour proposer des solutions permettant d'atteindre les objectifs climatiques. En [France](#) c'est aussi dans cette perspective que 150 personnes ont été réunies pendant neuf mois.

Les assemblées citoyennes suscitent de grandes attentes que les expériences menées justifient amplement. Mais recourir à ces assemblées comme à LA solution, permettant de résoudre tous les problèmes sans réfléchir ni aux raisons ni aux détails de leur mise en œuvre, comporte un risque majeur: celui d'annihiler leur potentiel démocratique.

### **Grand potentiel démocratique...**

Les expériences démontrent que les assemblées citoyennes offrent de nombreux avantages. Certains dérivent du [tirage au sort stratifié](#) des participantes et des participants. Ce mode de sélection permet de réunir une variété de profils dans un panel qui reflète la diversité de la population. Il rend possible l'échange, hors de nos «bulles» habituelles, ainsi que l'inclusion de perspectives, de connaissances ou d'expériences différentes dans le processus de prise de décision politique.

Par rapport aux élections, le tirage au sort permet aussi de limiter l'influence des groupes d'intérêts organisés. Il atténue, en outre, l'effet des consignes de partis et les pressions en vue d'une réélection. Les processus de délibération structurés mis en œuvre au sein de ces assemblées offrent d'autres qualités. Ils permettent à toutes les personnes tirées au sort d'expérimenter des formes respectueuses et

informées de débat politique. Ils ouvrent également la délibération démocratique aux points de vue de spécialistes, d'activistes et de parties prenantes, favorisant une réflexion collective orientée vers des solutions.

Les assemblées citoyennes peuvent ainsi jouer un rôle d'arbitre impartial entre des options concurrentes, comme sur le système électoral en Colombie Britannique, au [Canada](#). Elles peuvent aussi permettre de débloquent certaines impasses politiques, comme dans le cas de la légalisation du droit à l'avortement en [Irlande](#).

### **...pour les assemblées bien conçues**

Toutefois, ces expériences montrent aussi que le succès et la légitimité démocratique des assemblées citoyennes dépendent en très grande partie des modalités de leur organisation. Grâce à des années d'expérimentation, les questions essentielles à se poser en amont du lancement d'une assemblée citoyenne peuvent être listées – elles le seront dans un prochain article.

Ces questions trouvent des réponses nombreuses et variées pour adapter, avec créativité, l'organisation d'une assemblée aux spécificités politiques et culturelles du pays, ou de la région dans laquelle elle se déroulera. Dans un contexte démocratique, ces réponses ne peuvent être proposées que par les personnes impliquées. Elles doivent également être développées avec la conscience des compromis qu'elles supposent, et justifiées en accord avec les valeurs d'égalité, d'inclusion et d'émancipation collective.

## **Portrait de l'auteur en saltimbanque**

Une lecture des réflexions de Jérôme Meizoz sur la place et le rôle de l'artiste dans nos sociétés libérales

---

Catherine Dubuis - 03 octobre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37516>

Pour commencer, une anecdote personnelle. Si le titre du dernier livre de Jérôme Meizoz – *Faire*

*l'auteur en régime néo-libéral. Rudiments de marketing littéraire* – m'a particulièrement

accrochée, c'est que je suis encore sous le coup d'une divine surprise, celle d'avoir entendu, il y a quelques années lors d'une conversation publique, une journaliste accueillir un écrivain romand par ces mots : «*Qu'est-ce que vous avez mangé ce matin au petit-déjeuner ?*»

Frappée de stupeur, j'ai ainsi découvert que le contenu de l'estomac d'un écrivain faisait désormais partie intégrante de son œuvre. Et je me suis dit qu'il avait dû se passer quelque chose dans le monde de la littérature alors que j'avais le dos tourné...

À la suite d'essais, dont *La Littérature en personne, Scène médiatique et formes d'incarnation* (Genève, Slatkine, 2016), Jérôme Meizoz reprend, élargit et approfondit sa réflexion sur ce qu'il faut bien appeler un fait de société : l'évolution actuelle du rôle de l'écrivain, et partant celui des artistes en général.

## **Le corps de l'artiste**

Ces derniers ne sont plus considérés seulement comme des producteurs d'art, mais aussi comme des managers de leur propre carrière. Ils se font promoteurs et acteurs de leurs œuvres auprès d'un public toujours plus avide de présence et désireux d'assister à des «*performances*» où s'incarne l'être physique de l'artiste. Marketing et littérature : le couple est campé.

Scandé par de savoureuses citations d'Éric Chevillard, le propos de Meizoz se développe chronologiquement. Il démarre avec l'utilisation médiatique d'écrivains faisant déjà partie d'une archive : Chessex, Grobéty, Bouvier. Cette exploitation demeure en gros le fait des médias classiques, radio, télévision. Le critique en vient aux dernières manifestations de l'art contemporain : vidéo, installations, performances qui sollicitent le corps même de l'artiste, dont Meizoz souligne l'impact sur la littérature actuelle. En bref, l'intérêt du marché, qui rejoint ici celui du public, «*s'est déplacé de l'œuvre vers la personne de l'artiste*».

L'essai oppose deux «*postures*» adoptées par les créateurs : écrire pour le marché et écrire dans

le marché. On peut y adjoindre une autre catégorie: écrire hors du marché, comme un Jean-Marc Lovay (voir le chapitre «*Une trajectoire de refus*»).

## **Déclin de la bibliodiversité**

Écrire pour le marché implique de se soumettre à ses décrets et demandes : formatage des textes, scénarios imposés, acceptation d'interviews, tournages de documentaires, lectures publiques, dédicaces, etc. L'exemple choisi par Meizoz est sans surprise le phénomène Joël Dicker.

Écrire dans le marché implique la reconnaissance de structures imposées, à l'intérieur desquelles l'auteur déploie une invention et un imaginaire qui n'ont été ni prévus ni sollicités par le marché. Noëlle Revaz et son roman *L'Infini livre* (2014), satire du monde du livre – éditeurs et lecteurs – en sont une bonne illustration. Elle écrit dans le marché en inventant une langue et des formes nouvelles pour mieux le dénoncer.

Meizoz rappelle que, depuis l'avènement de la grande presse au XIXe siècle, le roman-feuilleton remplit déjà toutes les conditions de l'«*écriture pour le marché*». Le phénomène n'est donc pas nouveau, dira-t-on. Oui mais, argumente l'auteur, il n'était et n'est resté qu'un des aspects de l'ensemble littéraire jusqu'à nos jours, coexistant avec des œuvres originales et exigeantes, de formes et de contenus très divers. Aujourd'hui, on assiste à un monopole inquiétant du genre «*roman*», au détriment d'autres genres, en particulier de la poésie. Se produit ce que Meizoz appelle «*le déclin alarmant de la bibliodiversité*».

Il est à craindre que, désormais, le corps de l'écrivain, réduit au métier de romancier, fasse partie intégrante de son œuvre ; qu'il soit devenu, à proprement parler, saltimbanque : celui qui a sauté sur l'estrade (*saltare in banco*) pour ne plus en redescendre.

Jérôme Meizoz, *Faire l'auteur en régime néolibéral. Rudiments de marketing littéraire*, Genève, Slatkine Érudition, 2020.

# Cancer du sein: des artistes et des œuvres

Un parcours de l'exposition Des seins à dessein, proposée par la fondation Delacrétaz à l'Espace Arlaud à Lausanne

Pierre Jeanneret - 05 octobre 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/37526>

C'est en 2003 que la doctoresse Marie-Christine Gailloud-Matthieu et son amie l'artiste peintre Francine Delacrétaz ont créé la [Fondation Delacrétaz](#), du nom de cette dernière, emportée en 2006 par le cancer du sein à l'âge de 39 ans. Sa vocation première est de venir en aide aux personnes frappées par cette maladie qui, il ne faut pas l'oublier, atteint une femme sur sept.

Une première exposition-vente d'œuvres d'art destinée à financer l'association fut organisée en 2006 à l'Espace Arlaud, à Lausanne. Ce lieu abrite actuellement la quatrième exposition quinquennale du même type.

Car en même temps qu'elle mène son activité bénévole, la Fondation Delacrétaz permet à de nombreux artistes, hommes et femmes, de s'exprimer, en rapport direct ou indirect avec la thématique du cancer du sein. Chaque artiste l'aborde à sa manière.

Quelques tendances se dégagent de cette édition et un certain nombre d'œuvres particulièrement originales peuvent être mises en évidence, étant bien entendu que notre choix reste subjectif. L'exposition propose un florilège varié de la création contemporaine. Les genres, les styles et les matières utilisées (peinture à l'huile, encres de Chine, acrylique, céramique, verre, tissus, etc.) sont en effet très divers.

Valentina Brugnatelli propose des bijoux sphériques qui ne se veulent en aucun cas décoratifs mais «un vecteur d'émotions, sensuel, provocant, discret», et qui peuvent agir comme un grigri ou un talisman. D'autres artistes illustrent le thème de la maladie par la fragilité de la structure de leur œuvre : ainsi le Collettivo UP qui présente une poitrine stylisée à l'extrême (mais il pourrait s'agir aussi de montures de lunettes, car l'humour n'est pas absent de l'exposition...) en câble d'acier.

Mathias Forbach, lui, montre des femmes nues dansant, directement inspirées par Matisse. Et le visiteur est interpellé par les photographies d'Aimée Hoving. Sur ces images, «des fillettes de 8, 9 et 10 ans jouent à avoir des nénés». Mais la gravité de l'expression de leurs visages montre qu'elles sont déjà conscientes du risque génétique d'être atteinte par la maladie.

Nous avons particulièrement apprécié le bestiaire de céramiques proposé par Lucie Kohler. Elle a réalisé de petites figurines féminines mi-humaines mi-animales, qui rappellent les œuvres datant du Néolithique ou de l'Égypte ancienne. Plusieurs de ces céramiques n'ont plus qu'un sein.

Xénia Lucie Laffely recourt à l'art textile pour représenter des figures humaines, associant plusieurs matériaux : «ces pièces hybrides, écrit l'artiste, deviennent les témoins d'un désordre». Autre usage de divers textiles par Julie Monot. Son motif évoque un grand masque cérémoniel, mais on y reconnaîtra aussi «un motif caractéristique de l'imagerie médicale : la coupe verticale d'un sein vu au scanner».

Quant au travail de Nathalie Perrin, il peut être défini comme du dessin écrit. Une surface de papier est recouverte de témoignages authentiques de femmes atteintes par la maladie. Parmi ceux-ci, innombrables, on peut lire par exemple : «un gros ganglion», «j'ai appris en août», «je vous fais tout de suite une biopsie», «t'es hypocondriaque» ou encore «alors j'ai tout enlevé»...

Vanessa Safavi offre au regard ses «seins-choux» en céramique. Francine Simonin a conçu de beaux dessins à l'encre de Chine montrant des femmes en mouvement très stylisées. Sur ses tapisseries colorées, Charlotte Stuby représente des femmes exécutant le mouvement d'autopalpation, geste médical de prévention et

de dépistage. La pratique de Gaya Topow s'articule, elle, autour de la nourriture. Elle a donc confectionné une multitude de coupelles en grès de Bourgogne en forme de seins, où l'on pourrait déguster, par exemple, un dessert d'origine salonicienne à base de lait que préférait sa grand-mère quand elle était enfant. Enfin, dans ses huiles sur toile, Stéphane Zaech recourt à un style hyperréaliste avec des connotations surréalistes.

À travers ce parcours, on le voit, les artistes confrontés au thème grave du cancer du sein réagissent de différentes manières et usent de médias variés. Il appartient maintenant au public de juger quels travaux les interpellent le plus.

*Des seins à dessein*, quatrième édition,  
Lausanne, Espace Arlaud, du 4 septembre au 8 novembre 2020

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour tablettes, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Initiative «de limitation» balayée, chantier ouvert**

[https://www.bilan.ch/economie/accord-cadre-berne-informera-la-commission-europeenne-cette-semaine?mc\\_cid=e8b1918008&mc\\_eid=37da0007f0](https://www.bilan.ch/economie/accord-cadre-berne-informera-la-commission-europeenne-cette-semaine?mc_cid=e8b1918008&mc_eid=37da0007f0)

<https://www.domainepublic.ch/articles/34992>

### **Le pourquoi et le comment des assemblées citoyennes (1/2)**

<https://forumcitoyen.ch/>

<https://demoscan.ch/sion/>

<https://www.rts.ch/info/regions/neuchatel/10699340-neuchatel-veut-creer-des-assemblees-citoyennes-pour-soutenir-la-fusion.html>

<https://www.xrebellion.ch/fr/ca/>

[https://www.liberation.fr/debats/2019/01/17/assemblees-citoyennes-des-exemples-positifs-a-l-etranger\\_1703621](https://www.liberation.fr/debats/2019/01/17/assemblees-citoyennes-des-exemples-positifs-a-l-etranger_1703621)

<https://www.climateassembly.uk/>

<https://www.conventioncitoyennepourleclimat.fr/>

[https://www.researchgate.net/publication/329424290\\_Penser\\_le\\_tirage\\_au\\_sort\\_Modes\\_de\\_selection\\_cadres\\_deliberatifs\\_et\\_principes\\_democratiques](https://www.researchgate.net/publication/329424290_Penser_le_tirage_au_sort_Modes_de_selection_cadres_deliberatifs_et_principes_democratiques)

[https://www.liberation.fr/debats/2019/01/17/assemblees-citoyennes-des-exemples-positifs-a-l-etranger\\_1703621](https://www.liberation.fr/debats/2019/01/17/assemblees-citoyennes-des-exemples-positifs-a-l-etranger_1703621)

<https://lavedesidees.fr/Les-assemblees-citoyennes-en-Irlande.html>

### **Portrait de l'auteur en saltimbanque**

### **Cancer du sein: des artistes et des œuvres**

<https://fondationfrancinedelacretaz.ch/>